

Service ORL et chirurgie maxillo-faciale

CHUV - LAUSANNE  
ORL

# Consultation ORL et cervico-faciale



# Explications du potentiel parcours patient en ORL

## On vous explique votre potentiel parcours

Vous souhaitez connaître plus en détail ce que le médecin vous a expliqué lors de votre consultation?

Voici un guide sur le vocabulaire et les examens / interventions au sein du service d'ORL.

Nos équipes se tiennent à disposition également si vous avez besoin de plus d'informations.



### Lexique

- Ambulatoire
- Hospitalisation
- Examens médicaux
- Imageries diagnostic

## Ambulatoire

Cela signifie venir effectuer un examen au sein du centre hospitalier et rentrer chez soi le même jour. Vous allez recevoir une convocation avec les indications importantes, administratives en lien avec cet examen ou cette consultation. Vous trouverez également un numéro de téléphone sur cette convocation où vous pourrez joindre le secrétariat si vous avez besoin de plus amples informations.

## Hospitalisation

Cela signifie que vous allez être hospitalisé dans le service d'ORL au moins une nuit (ou maxillo-facial). Vous allez recevoir une convocation qui vous indiquera le jour où vous serez attendu au centre hospitalier et vous indiquera les documents à prendre avec vous. Si vous êtes opéré, vous serez convoqué par le Centre Pré-Chirurgical (CPC) afin de rencontrer un anesthésiste.

## Quels types d'examens et/ou interventions

		Anesthésie générale	Ambulatoire	Hospitalisation
Consultation avec le médecin	10 - 45 min		X	
Consultation avec l'anesthésiste	10 - 45 min		X	
Ultrasonographie et cytoponction	30 - 60 min		X	
Panendoscopie et biopsie	1 heure	X	X	X
CT	20 - 45 min		X	X
IRM	30 - 45 min		X	X
PET scan	2 - 3 heures		X	X

Comme vous pouvez le voir, certains examens et / ou interventions peuvent être effectués en ambulatoire ou lors de l'hospitalisation. Cela dépendra de votre situation personnelle médicale et de la prise en charge globale des besoins des médecins.

Lors d'examens et / ou d'interventions, les médecins reçoivent les rapports entre 3 à 10 jours (cela dépend de l'examen et / ou de l'intervention). Le médecin en charge de votre suivi vous communiquera les résultats dès qu'ils seront disponibles en vous invitant à une consultation ou par téléphone.

# ? Les examens proposés, possibles au sein de notre service :

## /// Consultation avec le médecin

Vous aurez généralement un premier RDV avec votre médecin spécialiste, soit suite à la demande de votre médecin traitant, soit d'un autre médecin qui vous prend en charge, ou encore si vous l'avez pris vous-même en fonction de votre système d'assurance maladie (en accord avec votre système d'assurance LAMal).



## /// Consultation avec l'anesthésiste

Lorsqu'une intervention / chirurgie est planifiée, le patient subit une anesthésie générale. Les médecins anesthésistes ont besoin d'évaluer votre condition physique, votre médication habituelle et la nécessité d'examen complémentaires pour pouvoir assurer votre sécurité durant l'anesthésie générale et la chirurgie.



## Ultrasonographie et cytoponction (biopsie, Tru-cut):

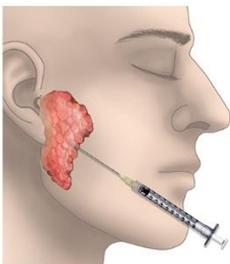
Cet examen est complémentaire à l'examen clinique et permet de visualiser les tissus mous sous la peau, de mettre en évidence la présence d'une lésion et le cas échéant d'effectuer un prélèvement de ce tissu. Ce prélèvement sera analysé au microscope et permettra d'orienter ou poser un diagnostic définitif.

### /// L'appareil à ultrason :

L'appareil à ultrason est composé d'une console qui comporte un ordinateur et un écran. Ceux-ci sont reliés à une sonde qui est appliquée à la surface du corps, afin de faciliter la transmission d'ondes émises par la sonde et finalement de produire des images 2D représentant les différents éléments du cou (vaisseaux, muscles, graisses, etc.) voir les organes et autres éléments sous la peau en temps réel.



### /// - La cytoponction (biopsie, tru-cut):



Réalisé avec une aiguille fine, cela permet de prélever des cellules ou du liquide dans des lésions nodulaires (masses) ou des ganglions. Les éléments prélevés sont transmis au laboratoire de l'institut de pathologie qui analysera ces éléments au microscope et enverra les rapports avec les résultats aux médecins.

Ces rapports (rapports cyto-pathologiques) permettent le plus souvent de faire la différence entre des tissus normaux, des maladies bénignes (maladies qui peuvent évoluer sans conséquences graves), ou des maladies malignes (maladies qui évoluent de manière anarchiques, sont invasives, nécessitent des investigations complémentaires et des traitements rapides afin d'éviter la progression).



# Panendoscopie et biopsie :

## /// Panendoscopie :

Lorsqu'une lésion est décelée au sein des voies aérodigestives, une panendoscopie est planifiée afin d'effectuer un examen interne de la cavité buccale, du pharynx, du larynx, de la trachée, de la bouche, de l'œsophage et de l'estomac. Une ou des biopsies sont réalisées dans le même temps opératoire. Ce prélèvement sera analysé par le laboratoire de l'institut de pathologie.

Cet examen peut être réalisé soit en ambulatoire, soit nécessité une hospitalisation (en général une nuit de surveillance), selon l'évaluation du médecin.



Cette intervention s'effectue en

4 étapes : pharyngo-laryngoscopie, bronchoscopie, oeso-phagoscopie et stomatoscopie (avec ou sans biopsie). Elle consiste à utiliser différents endoscopes souples et rigides, pour examiner le pharynx (gorge), le larynx, l'œsophage, la trachée et les bronches et permet de rechercher ou de confirmer la présence d'une lésion suspecte de tumeur primaire, d'établir le stade d'un cancer de la tête et du cou, de déterminer s'il y a récurrence de la maladie oncologique, ou de détecter une tumeur primitive lorsque le cancer a été observé dans une autre région du corps. L'examen se déroule sous anesthésie générale. Cet examen peut être réalisé soit en ambulatoire, soit nécessiter une hospitalisation (en général 1 nuit de surveillance), selon l'évaluation du médecin.

## /// Biopsie :



Il s'agit d'un prélèvement de tissu qui sera analysé au laboratoire, où une analyse microscopique sera effectuée.

## ? Imagerie :

En fonction de la pathologie détectée par votre médecin, une imagerie radiologique complémentaire peut être demandée, afin de mieux caractériser la lésion.

Cet examen est en général réalisé en ambulatoire, à la demande du médecin.

### /// CT (scanner) :

Le CT scan utilise des rayons X pour recréer informatiquement une image par coupe, en deux ou trois dimensions des structures anatomiques de la zone du corps étudiée, cela permet d'évaluer l'extension de la maladie.

Cet examen est utile pour visualiser et étudier les tissus mous, les vaisseaux et les os.



### /// IRM :



L'imagerie par résonance magnétique (IRM) est un examen non irradiant, qui permet d'obtenir des vues en deux ou trois dimensions des structures anatomiques de la zone étudiée grâce à un champ magnétique et des ondes de radiofréquence. L'IRM donne des informations sur des lésions qui ne

sont pas visibles sur les radiographies standards, l'échographie ou le scanner. Cet examen, peut être demandé en complément du CT, car il permet de mieux visualiser les tissus mous.

Il peut être éprouvant en cas de claustrophobie, n'hésitez pas à en faire part à votre médecin afin qu'il puisse prévoir une médication, prévoir des médecins pour avoir recourt à l'hypnose ou encore prévoir cet examen dans un centre d'imagerie ayant des appareils « ouverts ».

## /// PET-CT (PET-Scan)

Le PET-scan, est un examen d'imagerie qui permet de visualiser l'activité fonctionnelle des organes (imagerie fonctionnelle). Il implique l'injection d'un produit radioactif fluorodésoxyglucose (FDG) visible en imagerie et la prise d'images par un CT. Ces images peuvent être fusionnées ensemble et sont demandées en cas de maladie oncologique afin d'évaluer l'extension à distance de la maladie primaire pouvant remettre en cause certaines décisions sur l'approche de la maladie.



## Informations utiles :

Pour les cas de tumeurs ORL et cervico-faciales, une consultation avec des infirmières spécialisées a été mise en place afin de vous accompagner, de vous informer, de vous soutenir vous et vos proches, et si nécessaire de vous adresser vers d'autres professionnels.

Cette consultation vous permet à vous et vos proches si besoin de poser vos questions, de partager vos craintes et vos angoisses pour le futur. Vous recevrez les informations nécessaires et recevrez également des conseils, orientations quant à vos interrogations.

Où les trouver :

CHUV | Centre hospitalier universitaire vaudois  
Bâtiment hospitalier  
Rue du Bugnon 46  
1011 Lausanne  
Centre coordonné d'oncologie  
7<sup>ème</sup> étage

+41 79 556 88 94 / + 41 79 556 90 61

[Infirmiere.centretumeursorl@chuv.ch](mailto:Infirmiere.centretumeursorl@chuv.ch)

[www.chuv.ch/oncologie](http://www.chuv.ch/oncologie)



